

■ **Fondation pour le Kosove**, à Genève, participer au financement d'actions ou entreprises de nature humanitaire, etc. (FOSC du 27.04.1992, p. 1870). La fondation est dissoute par suite de faillite prononcée par jugement du Tribunal de première instance du 26.06.2003. Par conséquent son nom devient:

Fondation pour le Kosove, en liquidation.

Journal no 12688 du 06.11.2003
(01260474 / CH-660.0.337.992-5)